

Paris, le 29 avril 2024

Arsene conseille ICG dans son partenariat stratégique avec Astek

Le cabinet d'avocats Arsene, exclusivement spécialisé en droit fiscal, a conseillé ICG, principal gestionnaire d'actifs alternatifs au niveau mondial, dans la conclusion d'un partenariat visant à financer Astek, leader en conseil en technologies, à hauteur de 110 millions d'euros.

Fondé en 1988, Astek annonce aujourd'hui le renforcement de ses capacités financière pour soutenir sa croissance et sa stratégie d'acquisitions, en accueillant ICG en tant qu'investisseur et partenaire stratégique et en sécurisant un financement obligataire avec le soutien de partenaires majeurs. Cette augmentation de ressources financières permettra à Astek de répondre aux défis de transformation technologique de ses clients, en capitalisant sur son expertise en IA, cloud, cybersécurité et développement durable.

En 2023, Astek a enregistré une croissance organique dynamique de plus de 20 %, renforcée par des acquisitions stratégiques et une expansion internationale. Avec 8 400 professionnels et un chiffre d'affaires de plus de 600 millions d'euros pro forma des acquisitions, Astek allie expertise locale et portée mondiale pour offrir des services personnalisés.

La stratégie de développement d'Astek est soutenue par des partenaires de premier plan tels que H.I.G. CAPITAL, APOLLO CAPITAL MANAGEMENT, PARTNERS GROUP, et désormais ICG. Ces partenaires contribuent à concrétiser la vision d'Astek en matière d'innovation et de croissance. En 2024, Astek prévoit une croissance organique soutenue, des opérations de croissance externe ciblées, et un renforcement de ses effectifs. Ayant déjà atteint ses objectifs 2024 avec 2 ans d'avance, Astek se fixe de nouveaux jalons ambitieux pour 2027, visant notamment un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros, une rentabilité accrue, un effectif mondial de 14 000 collaborateurs, et un engagement fort en matière de responsabilité sociale et environnementale.

L'équipe Arsene, composée de **Alexandre Rocchi** (Associé) et **Rémi Pison** (Collaborateur), a conseillé ICG sur le volet fiscal de l'opération.

Autres conseils :

ICG :

- Vulcain (conseil M&A)
- Proskauer Rose (conseil juridique)
- DLA Piper (conseil droit de la concurrence et investissement)
- BCG (due diligence stratégique)
- EY (due diligence financière)
- KPMG (due diligence juridique et fiscal)
- Bots & Cie et SeedCloud (due diligence IT/ tech et IA)

Astek :

- Natixis Partners (conseil M&A et financement)
- Hogan Lovells (conseil juridique et fiscal)
- 8Advisory (VDD financière, juridique, fiscal et social)
- Accenture (VDD stratégique et ESG)

H.I.G, APOLLO, PARTNERS GROUP :

- Paul Hastings (conseil juridique)

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2500 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 27 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

www.arsene-taxand.com

Contacts media : Enderby

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr